



Village
des athlètes

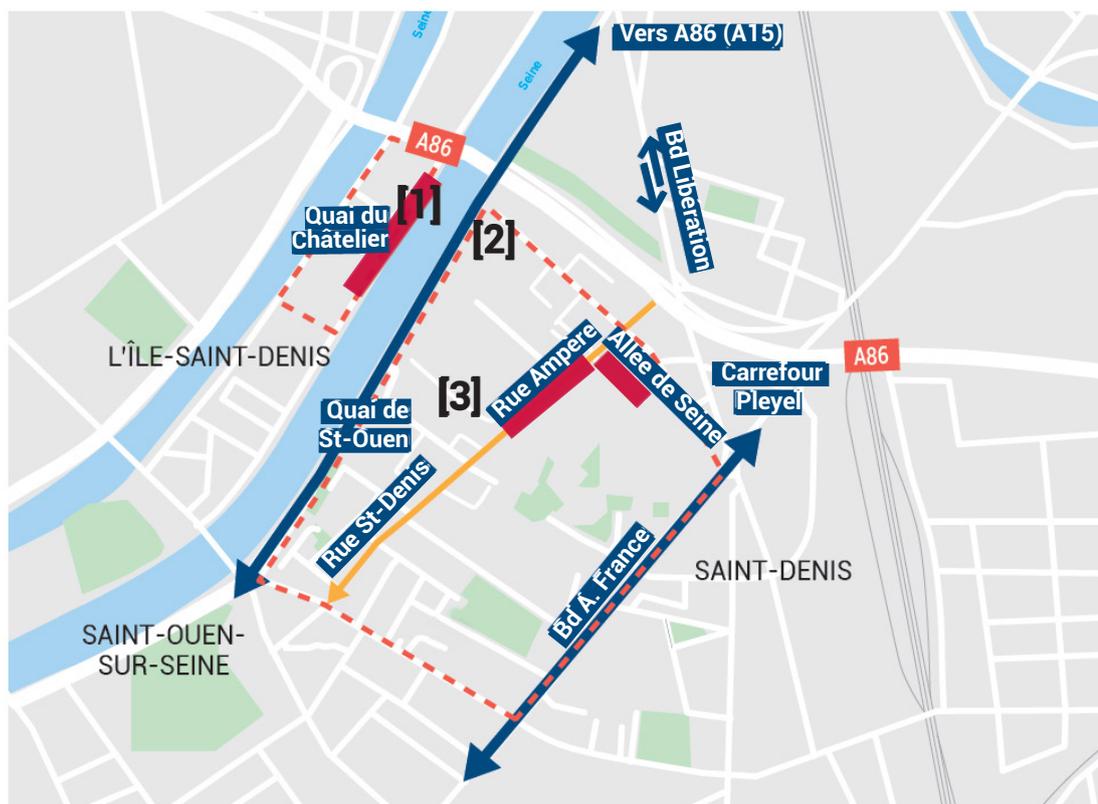
DES UVRAGES
NOTRE HÉRITAGE

Infocirculation

Décembre 2021

La circulation aux abords du chantier en décembre 2021

[1] Les travaux du Département de la Seine-Saint-Denis pour la construction du futur pont végétalisé au-dessus impliquent le maintien de la **fermeture du quai du Châtelier** à la circulation automobile jusqu'à fin décembre 2021. Les piétons et vélos peuvent circuler sur le cheminement protégé. [2] **Maintien de la réduction de la circulation** à 2x1 voie sur le quai de St-Ouen, à proximité de la rue Volta. [3] **Maintien du fonctionnement de la rue des Quinconces** pour les camions de chantier exclusivement, la **circulation est strictement interdite au public**.



Légende

↔ Itinéraires sud/nord conseillés, voitures et camions

↔ Axe déconseillé, circulation perturbée

⋯ Secteur du Village des athlètes

Circulation interdite :
- En semaine de 6h à 20h sur rue Ampère
- 24h/24 et 7j/7 sur Allée de Seine et quai du Châtelier

La circulation aux abords du Village en décembre 2021

Le dispositif de sécurité est renforcé autour des chantiers du village. Des hommes trafic sont mobilisés à différents points stratégiques comme par exemple au croisement Bd Finot/rue St Denis pour gérer et sécuriser les flux piétons des collégiens de 6h à 20h. En décembre, **deux hommes-traffic** supplémentaires seront positionnés au niveau des accès du chantier pour sécuriser les sorties.



Pour accompagner vos déplacements sur la voie publique :

- Des hommes-traffic pour encadrer les entrées/sorties des chantiers
- Des carrefours à feux pour alterner les circulations poids-lourds et piétons
- Des parcours piétons sécurisés
- Lien renforcé avec la police municipale pour verbaliser les comportements à risques et faire respecter les arrêtés
- Obligation rappelée aux entreprises de stationner au sein de leurs emprises chantiers



4 informations à retenir

- **Rue Ampère** devant le collège Dora Maar fermée à la circulation automobile du 12 juillet 2021 à mars 2024 (du lundi au vendredi, 6h-20h) - Piétons, vélos et bus 139 peuvent circuler en continu.
- **Allée de Seine** fermée à la circulation jusqu'au 24 décembre entre rue Ampère et M. Faraday. Accès au campus EDF Cap Ampère par rues J. Watt et M. Faraday.
- **Rue Marcel Cachin** reste en sens unique pour tous les véhicules dans le sens rue St Denis > bd Anatole France.

Les circulations

- Flux piétons
- Zones de chantier
- Homme-traffic
- Carrefour à feu tricolore temporaire
- Flux piétons collégiens pour l'accès au gymnase
- Rue en sens unique jusqu'à mars 2024, stationnement interdit
- Circulation voiture/camion interdite du lundi au vendredi (6h-20h) jusqu'en mars 2024. Circulation bus maintenue en permanence.
- Circulation interdite sur l'allée de Seine jusqu'à début janvier 24h/24h
- CIRCULATION ALTERNÉE
- CIRCULATION ALTERNÉE
- Circulation alternée rue de Saint-Denis à proximité du croisement avec la rue M. Cachin jusqu'à fin décembre.



Un site internet : projets.ouvrages-olympiques.fr



Une adresse mail : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr